

Commune de FLORENTIN la CAPELLE
Département de l'Aveyron

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 06 novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien VEYRE, Maire.

Présents : Michel CALVET - Mme Delphine de LAPARRA - M. Fabien GAMEL - Mme Sandrine ROUQUIE M. Jean-Claude TEYSSÉDRE - Mme Hélène TURLAN - M. Claude VEYRE - M. Lucien VEYRE.

Absents excusés : Mme Sandra PEREZ, Mme FREEMAN Michèle, M. Jean-Marie MOLINARIE

Procurations : Néant

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Delphine de Laparra a été désignée secrétaire de séance.

Les points suivants ont été examinés lors de la réunion du 11 septembre 2023

M. Le Maire fait lecture du Procès-verbal du dernier Conseil Municipal qui est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2023-11-06-035

Journée solidarité.

Délibération 2023-11-06-036

Adoption du RPQS 2022.

Délibération 2023-11-06-037

Déplacement du chemin de La Prade.

Délibération 2023-11-06-038

Budget Assainissement : DM N°3 augmentation de crédits.

Délibération 2023-11-06-039

Stationnement cimetière de La Capelle.

QUESTIONS DIVERSES

• **Déploiement Intra Muros :**

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal le nouvel outil de communication avec la population qui sera commun à toute la communauté de communes.

A terme ce dispositif devrait remplacer Illiwap.

• **Gîtes de La Capelle :**

M. Le Maire indique que Lucie Laurens ne souhaite plus faire les entrées sorties plus ménage des gîtes communaux.

Une conciergerie à ouvert sur Le Nayrac, La gérante a fait un état des lieux et sera reçue pour expliquer et chiffrer ses prestations.

• **Colonnes aériennes Les Cazals :**

Suite à une visite sur les lieux, le conseil départemental ne souhaite pas déposer les colonnes à l'endroit choisi aux Cazals (dangerosité lors du passage du camion). Une rencontre pour en discuter s'impose.

- Transport à la demande :

Monsieur Le Maire indique que la Région veut harmoniser le transport des personnes sur le territoire. Le TAD tel que nous le connaissons va disparaître.

- ZAE :

Les nouveaux lots de la zone artisanale doivent être raccordés à l'assainissement collectif à la charge de la commune.

- Eude économique :

Une étude économique peut être réalisée par la CCI sur la commune pour la pérennité de l'attractivité du village de Florentin.

- Cadeau des anciens :

Monsieur le Maire propose de reconduire les cadeaux offerts par la commune aux anciens.

- Bulletin municipal :

Le bulletin va être rédigé pour une parution au printemps.

- Vente de propriétés :

Monsieur le Maire informe que :

M. Froment Laurent souhaite vendre un terrain au-dessus du lotissement de La Sagne.

La succession AMAT souhaite vendre les 2 maisons accolées sur la place de la fontaine.

- Vœux 2024 : La population sera invitée par la municipalité le 7 janvier pour les vœux 2024.

Le Maire

La secrétaire de séance

